

■ **Fiduciaire Equity Trust AG**, à Genève, CH-170-3013498-0, proposer des services fiduciaires, de comptabilité et d'administration, etc. (FOSC du 02.06.2008, p. 11/4502114). La procuration de Di Marco Antonella et Venchiarutti Katia est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Apter Alain, de Oetwil an der Limmat, à Genève, Bauman Christophe, de et à Genève, et Borgt Jurgen, des Pays-Bas, à Genève. Procuration collective à deux, sauf avec un autre fondé de pouvoir, a été conférée à Chappot Nicole, de Charrat, à Genève, et Hayoz Sébastien, de Fribourg, à Genève.